

Sujet : [INTERNET] projet photovoltaïque avril sur loire

De : marlène S

Date : 13/09/2023 12:04

Pour : enquete-publique-avril-sur-loire@nievre.gouv.fr

Mr le commissaire enquêteur

Je suis Marlène R; habitante de la commune au
58300 Avril Sur loire depuis une dizaine d'années, avec mon mari et mes deux
enfants de 12 et 7 ans

je viens par la présente vous faire part de mon avis et mes questionnements, interrogations,
et réserves sur ce projet, à plusieurs niveaux :

Légal

* en tant qu'habitant de la commune, nous n'avons pas été informés du projet par la mairie.
nous l'avons appris tardivement par le biais de Mme berthier et de l'association Bien vivre aux
Bruyeres, n'y a t il pas une obligation ou un délai d'information de la population pour ce genre
de projet?

* d'après les rapports du conseil municipal, il a été décidé courant 2019, de passer la
commune en carte communale, et il me semble que ce projet est en stand-by depuis...
d'après mes infos si la commune passait en carte communale, le projet photovoltaïque ne
pourrait avoir lieu

*sachant que le projet est envisagé sur des terrains appartenant au maire de la commune, n'y
aurait il pas un conflit d'intérêt? ne ferait -elle pas trainer le passage à la carte communale
dans son propre intérêt plutôt que celui de ses habitants?

Environnemental

* plus de 85000 panneaux sur des terres actuellement cultivées, est ce vraiment la seule
solution? n'y a t il pas des friches industrielles, des toits de hangars... pour poser ces
panneaux autrement qu'au sol?

* de plus je crois qu'une partie de cette zone est classée natura 2000, n'y a t il pas des espèces
protégées à ce endroit? quel est le devenir de ces oiseaux, ou autres animaux?

j'ai lu que les oiseaux confondaient ces panneaux avec la surface l'eau et qu'ils se cognaient
fortement, pouvant entraîner leur mort

* il y a qq années, la CCSN était fière de la mise en place du véloroute , et prône encore la
publicité de circuits de randonnées pédestres le long de la voie verte, dont un sur la commune
d'avril sur loire.

cette véloroute qui accueille de plus en plus de touristes dans notre sud nivernais, qui est
bénéfique à l'attrait des touristes à vélo, je suis commerçante sur decize et je vois de plus en
plus d'étrangers, de famille pour des réparations lunettes ou ventes de solaires . n'y a t il pas
une contradiction totale à mettre en place ce champ qui sera visible depuis cette véloroute,
qui pourrait faire fuir ces cyclistes?.

moi-meme j'emprunte régulièrement avec ma famille, à pied ou en vélo, le weekend, ces
voies, pour leur calme, leur beauté. ce serait dommage de gacher ce paysage campagnard,
pour nous et nos enfants.

* l'implantation est prévue à quelques mètres (une vingtaine) de la fromagerie berthier, nous nous rendons chaque dimanche chercher fromage, lait, beurre, nous aimons venir en famille (nos enfants jouent ensemble) dans un environnement de campagne, vraiment je prendrai moins plaisir à venir c'est sûr,

*évidemment, les habitations qui remontent la rue des feuillets seront également impactées visuellement, qu'en est-il de la valeur de leurs biens? il me semble qu'une décote de 20 à 30% est estimée sur les ventes de terrains et biens immobiliers proches d'un champ de panneaux.

Santé

* qu'en est-il de l'ambrosie de plus en plus présente sur notre secteur, retourner toutes ces terres va faire proliférer cette plante, et une fois les panneaux implantés y aura-t-il un entretien, un arrachage de cette plante qui est très allergisante? .

je suis moi-même confrontée aux allergies de pollen d'arbre, plutôt au mois d'avril mai habituellement, mais depuis quelques années, l'ambrosie me gêne fortement en août et septembre, et je suis obligée de reprendre un traitement antihistaminique pour limiter mon asthme.

* qu'en est-il des champs magnétiques, a-t-on un réel recul ou des études qui prouvent que cela n'a aucun impact sur la santé des humains et des animaux?

j'ai lu que certaines personnes peuvent être confrontées à des maux de têtes, que le bruit du vent entre les panneaux peut être dérangeant, que le sifflement continu est un réel problème...

qu'en est-il de la production de lait des vaches de l'exploitation à quelques mètres? ne va-t-elle pas être impactée? ce serait dramatique pour notre agricultrice et son fils qui est sensé prendre la relève.

*qu'en est-il de la chaleur sous ces panneaux, apparemment environ 2 degrés de plus à cet endroit lié aux 85000 panneaux? quand on voit des étés comme cette année à parfois plus de 40 degrés, n'y a-t-il pas de risques d'incendie?

en cas d'incendie, si proche de l'exploitation de Mme Berthier, quels sont les risques pour elle, sa famille et ses bêtes, car il me semble que les pompiers n'interviennent pas, surtout que je ne vois pas de défense incendie à proximité, une défense incendie est-elle prévue?

voilà, Mr le commissaire enquêteur, je ne suis pas contre le photovoltaïque évidemment, mais je suis contre ce projet démesuré à cet endroit, trop proche de la fromagerie, trop proches des vaches laitières et des habitations, sur une zone cultivée et Natura 2000 que l'on aime prendre à vélo ou à pied en famille, et dont le panorama va être gâché

cordialement

Marlene